

DENIS APOTHÉLOZ*

RÉFÉRENCE OPAQUE, MANIPULATION DES POINTS DE VUE ET TEXTUALITÉ

1. Introduction

L'expression de la subjectivité, et plus particulièrement l'expression d'un point de vue sur la réalité désignée, a donné lieu à un grand nombre de travaux en linguistique et en narratologie françaises, notamment à l'instigation des ouvrages de G. Genette. Ces deux dernière décennie, les recherches menées par A. Rabatel dans le cadre de la linguistique de l'énonciation ont contribué à réactiver l'intérêt pour ce type de phénomène. Le problème sur lequel je voudrais revenir ici s'inscrit dans cette problématique, quoique son origine disciplinaire soit différente : il s'agit de la question de la référence opaque. Rappelons qu'on doit cette appellation à W.v.O. QUINE (1960). Toutefois le problème avait déjà été décrit par G. FREGE (1892) sous l'appellation de dénotation « indirecte » ou « oblique ».

Le phénomène de l'opacité référentielle se manifeste lorsque le fait de commuter deux expressions coréférentielles modifie la valeur de vérité de la proposition dans laquelle figurent ces expressions : la proposition est vraie avec l'une des deux expressions, fausse avec l'autre. Il y a donc opacité quand le fait de substituer une expression référentielle à une autre modifie la valeur de vérité de la proposition, *alors même que les deux expressions désignent le même référent*. Selon Quine, ce phénomène est l'indice que la « position » (terme utilisé par cet auteur) où apparaissent ces expressions n'est pas – ou n'est pas purement – référentielle. Voici l'un des exemples que commente QUINE (1977 : 207) :

(1) Le commissaire est à la recherche du président du Conseil d'Administration de l'hôpital.

* Université de Lorraine et UMR-ATILF

Pour comprendre ce que Quine veut montrer, il faut imaginer que (1) est énoncé dans la situation suivante : la personne désignée par l'expression *le président du Conseil d'Administration de l'hôpital* a récemment été nommée à une autre fonction, celle de doyen, et n'est donc plus président du Conseil d'Administration. Cette nouvelle situation est connue de l'énonciateur de (1), mais le commissaire dont il est question n'en a pas été informé. Dans ces circonstances, note Quine, l'énoncé (1) n'est vrai que si l'expression *le président du Conseil d'Administration de l'hôpital* est interprétée comme reflétant le point de vue du commissaire sur la personne désignée par cette expression, mais pas le point de vue de l'énonciateur. On ne peut donc pas, dans ce contexte de connaissances, substituer l'expression *le doyen* à l'expression *le président du Conseil d'Administration de l'hôpital* sans modifier les conditions de validation de l'énoncé. D'où, comme l'écrivait Frege :

« la dénotation d'une proposition *n'est pas toujours* sa valeur de vérité » (FREGE 1971 : 113, les italiques sont de Frege)

En d'autres termes, l'ensemble des valeurs référentielles d'une proposition n'est pas la seule chose à prendre en considération pour établir sa valeur de vérité. On dit d'une expression qu'elle est « opaque » quand elle ne peut être interprétée que comme reflétant le point de vue d'une instance autre que l'énonciateur, comme dans la situation imaginée ci-dessus.

On notera que cette même expression serait au contraire transparente dans un contexte de connaissance où l'énonciateur sait que le président du Conseil d'Administration de l'hôpital est un certain monsieur Dupont, et où le commissaire aurait confié à l'énonciateur qu'il recherchait M. Dupont, mais sans qu'il sache que M. Dupont est président du Conseil d'Administration de l'hôpital. Dans cette situation, l'expression *le président du Conseil d'Administration de l'hôpital* ne pourrait que refléter le point de vue de l'énonciateur (et non du commissaire) sur le référent. Elle serait donc transparente.

Quine note également que certains contextes sont de nature à favoriser le phénomène de l'opacité. Il s'agit principalement du discours rapporté et des expressions se trouvant dans le champ d'un verbe d'attitude propositionnelle (*il pense que...*, *il voudrait que...*, *il trouve que...*, etc.). Dans l'exemple (1), c'est l'expression *est à la recherche de* qui induit la possibilité d'une lecture opaque¹.

A partir de là, Quine établit une double distinction : d'une part entre contexte (potentiellement) opaque et contexte transparent, d'autre part entre expression opaque et expression transparente. L'intérêt de cette double distinction est illustré

¹ Les contextes opaques sont appelés aussi contextes « intensionnels » (RUSSELL 1905). Par ailleurs, on dit parfois des expressions transparentes qu'elles font l'objet d'une interprétation *de re*, et des expressions opaques qu'elles font l'objet d'une interprétation *de dicto*.

par le couple d'exemples suivant, cité à de multiples reprises dans la littérature sur le sujet :

(2) Œdipe voulait épouser **sa mère**.

(3) Œdipe voulait épouser **Jocaste**.

L'expression *sa mère* dans la formulation (2) se trouve dans un contexte indiscutablement opaque (cf. *voulait*). Pourtant, compte tenu de ce que nous savons du mythe d'Œdipe, cette expression ne peut être interprétée que comme transparente : elle reflète le point de vue, les connaissances, etc., de l'énonciateur, à l'exclusion du point de vue d'Œdipe. L'ambiguïté est donc ici toute théorique et n'existe que pour un interprétant qui ne saurait rien du mythe d'Œdipe. (2) montre bien le rôle que jouent dans ce phénomène les savoirs d'arrière-plan. Néanmoins, la comparaison de (2) et de (3) fait voir que la substitution des expressions *sa mère* et *Jocaste*, dans ce contexte, modifie les conditions de validation de l'énoncé.

L'exemple suivant a un fonctionnement tout à fait analogue. Il y est question de Blaise Compaoré, président du Burkina Faso, au moment où il vient de fuir son pays, suite à un soulèvement populaire.

(4) [Titre] La chute sans gloire de Blaise Compaoré
[Chapeau de l'article] L'ancien capitaine parachutiste, au pouvoir depuis
27 ans, a voulu faire **le mandat de trop**. (*Le Monde*, 4.11.2014)

Il est évident que, en dépit de l'opacité du contexte (cf. *a voulu*), l'expression *le mandat de trop* ne saurait être attribuée à B. Compaoré ; elle reflète le point de vue de l'énonciateur et est donc transparente.

Comme on peut le voir, l'approche que les logiciens et les philosophes du langage ont de ce problème consiste à ne prendre en considération que les *connaissances* ou les *informations* dont disposent, à propos du référent, d'une part le couple énonciateur-énonciataire, d'autre part une instance tierce dont il est question dans l'énoncé, généralement une personne – dans (1), le commissaire. Les sémantiques formelles qui ont abordé la question de l'opacité sont également centrées sur cette dimension informationnelle des expressions analysées, et travaillent généralement sur quelques exemples forgés pour les besoins de la démonstration. Il va sans dire que dans cette perspective typiquement vériconditionnelle, la question de la vérité/fausseté demeure centrale.

Plusieurs linguistes ont abordé la question de l'opacité (par exemple HERINGER 1969 ; LAWLER 1977 ; KLEIBER 1979 et 1981 ; GALMICHE 1983 ; FUCHS 1994 ; CHAROLLES 2002), tantôt pour l'analyser en tant que phénomène susceptible d'engendrer des problèmes interprétatifs, tantôt pour en discuter certains points

problématiques². Cependant un prolongement qui reste encore à faire est celui qui consisterait à donner à cette question une transposition dans le domaine de la linguistique du discours. À l'évidence cette transposition nécessite de poser le problème dans des termes différents ; mais surtout, elle nécessite de rompre avec la tradition de la sémantique vériconditionnelle afin de mettre en évidence d'autres dimensions que les connaissances qu'ont les divers protagonistes sur le référent. Le but de cet article est précisément de poser quelques jalons pour une telle transposition.

2. De la logique à la linguistique du discours

Tout d'abord reprenons, avec un vocabulaire différent, ce que nous dit la théorie classique de la référence. Toute production d'une expression référentielle consiste à accomplir deux opérations :

- i. une opération de désignation, qui présente notamment certaines propriétés attentionnelles (toute désignation supposant une conjonction de l'attention entre énonciateur et énonciataire),
- ii. une opération de catégorisation lexicale³.

Fondamentalement, la question de l'opacité référentielle est celle de déterminer quelle instance (i.e. quel « sujet de conscience ») *prend en charge* la catégorisation. Quand cette instance ne peut être que l'énonciateur, comme dans (2) et (4), l'expression est transparente. Mais quand, pour une raison quelconque, cette instance ne peut pas être l'énonciateur, ou simplement quand il y a ambiguïté à cet égard, l'expression est opaque. Il y a alors *attribution de la prise en charge de la catégorisation à une instance autre que l'énonciateur* (le commissaire, dans l'interprétation donnée ci-dessus de (1)). En écho à l'expression de « sujet de conscience », on pourrait dire qu'il y a alors « transfert de conscience »⁴. J'emprunterai à DESCLÉS/GUENTCHÉVA (2000) le terme de « médiateur » pour désigner cette instance, ce sujet de conscience auquel est attribuée l'opération de catégorisation. Une expression opaque est donc une expression dans laquelle il y a dissociation

² Par exemple : les rapports entre l'opposition opaque *vs* transparent et d'autres distinctions classiques dans la littérature sur la référence, comme celle entre interprétation attributive *vs* interprétation référentielle, ou interprétation non-spécifique *vs* interprétation spécifique.

³ Ces deux opérations correspondent à ce que Frege appelait respectivement « Bedeutung » (dénotation) et « Sinn » (sens).

⁴ CHAROLLES (2002 : 99) note que ce mécanisme est à l'origine d'une confusion, apparemment assez fréquente, concernant l'usage des qualificatifs d'« opaque » et de « transparent ». Certains linguistes, en effet, qualifient parfois de « transparentes » les expressions opaques (et réciproquement), précisément parce qu'une expression opaque éclipse en quelque sorte l'énonciateur, qui devient ainsi « transparent » !

entre l'opération de désignation et l'opération de catégorisation lexicale ; la première est prise en charge par l'énonciateur, la seconde est attribuée par celui-ci à un médiateur. C'est pourquoi les expressions opaques sont parfois décrites comme polyphoniques (e.g. CIULLA E SILVA 2008)⁵.

Le phénomène de l'opacité suppose donc qu'émerge une opposition – du moins la possibilité d'une opposition – entre le point de vue de l'énonciateur et celui d'un médiateur, relativement à un choix de catégorisation lexicale⁶. Dans cette perspective, la question de l'opacité référentielle concerne moins la substitution *salva veritate* de deux expressions (comme le veut la tradition logique), que la manipulation de points de vue sur le référent. Une expression opaque apparaît comme un embrayeur de points de vue.

Il est intéressant de noter que, si on le caractérise ainsi, le phénomène de l'opacité ne se limite pas aux expressions référentielles. On en trouve de nombreuses attestations avec des expressions prédicatives. Examinons l'exemple suivant :

(5) Lelgoulch [...] pria simplement l'opérateur de lui garder son tibia, dont il comptait faire un usage **mystérieux**. (R. ROUSSEL, *Impressions d'Afrique*, 1909)

Dans cet exemple, l'adjectif *mystérieux* se trouve dans le champ de l'expression *dont il comptait faire*, expression qui induit un contexte opaque. Pour cette raison, cet adjectif est susceptible d'une lecture opaque ou d'une lecture transparente :

– Dans le cas d'une lecture opaque, c'est le personnage nommé Lelgoulch, institué en médiateur, qui est censé "concevoir" et donc déterminer ce que recouvre exactement le concept de mystère véhiculé par l'adjectif *mystérieux*. Le sens de *mystérieux* est donc associé, dans cette interprétation, à une intention spécifique du médiateur Lelgoulch.

– Dans le cas d'une lecture transparente, c'est l'énonciateur qui est responsable du sens de cet adjectif, qui est alors purement constatif et n'est plus associé à une intention.

Ces deux interprétations pourraient être glosées respectivement par (5a) et par (5b) :

(5a) 'dont il comptait faire un usage tel que cela produise un effet de mystère' [lecture opaque]

(5b) 'dont on ne savait pas quel usage il allait faire' [lecture transparente]

⁵ L'opacité référentielle s'apparente également au phénomène de la dénomination rapportée (APOTHÉLOZ/REICHLER-BÉGUELIN 1995, 1999). Une expression opaque comporte donc une dimension mentionnelle, qui est d'ailleurs parfois marquée par des guillemets. Ce statut sémiotique hybride (en partie en usage, en partie en mention) la rapproche de ce que AUTHIER-REVUZ (2004) appelle « modalisation autonymique ».

⁶ Il convient de noter que le médiateur n'est pas obligatoirement une 3^e personne. Ce peut être l'énonciataire.

On observera que dans cet exemple, le problème de l'opacité se pose dans des termes quelque peu différents de l'exemple (1). Il ne s'agit pas, dans (5), d'opposer une catégorisation à d'autres catégorisations (un lexème adjectival à un autre lexème adjectival) ; mais d'opposer, pour une même catégorisation, deux interprétations⁷.

L'opacité peut également concerner les verbes. A titre d'exemple on mentionnera le phénomène (ou le procédé) que TALMY (2000) appelle « fictive motion »⁸, dont (6) est une illustration caractéristique :

(6) Il monta des côtes, il dévala dans des gorges étroites. Coup sur coup, deux ruisseaux **se présentèrent** : il les franchit, se mouilla jusqu'aux hanches. (E. ZOLA, *La Bête humaine*, 1890)

L'expression *se présentèrent* décrit les deux ruisseaux non pas comme une présence permanente mais comme une apparition. Cette expression indique ainsi que c'est le point de vue du personnage qui est adopté ici, personnage-médiateur en train de se déplacer dans un paysage⁹.

Mais l'opacité peut aller se loger dans des mécanismes plus intimement grammaticaux, comme le montre l'extrait ci-dessous. Il y est question de deux personnages se déplaçant de part et d'autre d'une rivière et cherchant à se rejoindre.

(7) Chacun sur une rive, et les courants rapides entre eux, ils marchèrent parallèlement, leurs images réfléchies se joignant au centre même de la rivière unie comme un miroir. [...] Autour d'eux, les bois semblaient à chaque pas épaissir encore leurs profondeurs noires, l'eau resserrée entre ses berges élevées prenait la transparence fluide de la nuit. Un pont de bois rustique, fait de troncs grossièrement ajustés, **joignit** les deux rives et l'un derrière l'autre ils pénétrèrent au cœur de la forêt. (J. GRACQ, *Au château d'Argol*. In BARCELÓ/BRES 2006 : 37)

L'utilisation du passé simple (*Un pont de bois rustique... joignit les deux rives*), temps perfectif désignant une situation bornée, pour décrire une situation par essence stative, vise manifestement ici à suggérer que c'est non la présence d'un pont que signale cette forme verbale, mais la soudaine découverte de cette présence par les deux protagonistes (donc un événement). Dans cet exemple, c'est donc le temps verbal (plus exactement l'aspect) qui est opaque et qui instaure les deux

⁷ RABATEL (2003 : 57) fait la même analyse de l'adjectif *malheureux* dans l'exemple suivant : Œdipe fit part de ses projets aux citoyens de Thèbes : il allait épouser cette malheureuse Jocaste.

⁸ Voir aussi BORILLO (2012), qui parle de « déplacement fictif ».

⁹ On pourrait également évoquer ici la façon dont FILLMORE (1975 : 51) caractérisait l'un des emplois du verbe *come* : « Motion toward a point where the speaker in thought or imagination places himself ».

protagonistes dans le rôle de médiateurs, nous livrant ainsi leur point de vue sur la situation. Dans le même contexte un imparfait aurait, à l'opposé, reflété le point de vue de l'instance narratrice.

L'opacité nous paraît être plus spécifique que le phénomène, bien connu en narratologie, appelé « focalisation interne » par GENETTE (1972), bien que produisant des effets du même ordre (attribution de points de vues). La focalisation interne concerne une très grande diversité de phénomènes, allant des multiples formes du discours indirect libre à des énoncés à l'imparfait rapportant ce que voit un personnage, etc. Avec l'opacité, on est en présence d'un phénomène localisé dans un lexème, voire, comme dans (7), dans un grammème.

Le présent article ne traitera que de l'opacité touchant des expressions référentielles (y compris des expressions de localisation temporelle et spatiale).

3. Type de contenus concernés

Pour que se manifeste le phénomène de l'opacité, deux conditions sont donc nécessaires : d'une part le contexte où apparaît l'expression doit être intensionnel, i.e. interprétable comme opaque ; d'autre part, le contenu même de l'expression doit être apte à "révéler" l'opposition de deux points de vue différents sur le référent. Or, tous les contenus ne se prêtent pas de la même manière à ce clivage. Ceux qui s'y prêtent le mieux concernent :

- i. les états de connaissance
- ii. les états de perception
- iii. les attitudes
- iv. le repérage énonciatif.

Comme on va le voir, ces types de contenus sont combinables.

3.1. Les états de connaissance

Il s'agit des états de connaissance qu'ont du référent l'énonciateur, l'énonciataire et toute instance dont il est question dans le discours, instance susceptible d'être élue au statut de médiateur. Typiquement, c'est ce type de contenu qui est pris en considération dans les approches logiques de l'opacité, ainsi que dans les travaux de sémantique formelle. Les exemples (1), (2) et (4) ci-dessus concernent seulement cette catégorie de contenus.

Avec l'exemple (2), on a vu un cas où la lecture opaque est en principe exclue, compte tenu des savoirs partagés supposés. Voici un autre exemple où, cette fois-ci, c'est la lecture transparente qui est exclue, faute de quoi l'énoncé est contradictoire. Cet exemple avait été forgé par Michel Pêcheux dans une argumentation où

il était question non pas de l'opacité référentielle, mais du rôle des préconstruits dans le discours.

(8) **Celui qui sauva le monde en mourant sur la croix** n'a jamais existé. (M. PÊCHEUX, *Les vérités de La Palice*, 1975)

Comme on sait, ce type de proposition relative, qui construit un syntagme nominal, est doté de certaines propriétés présuppositionnelles (LEVINSON 1983) ; plus précisément, elle comporte un présupposé d'existence. Ici le présupposé est que 'il y a quelqu'un qui a sauvé le monde en mourant sur la croix'. Or ce présupposé entre en contradiction avec la proposition assertée par l'énoncé. La seule façon de résoudre cette contradiction est d'interpréter l'expression comme opaque, donc comme visant à signifier quelque chose comme 'celui dont on dit qu'il sauva le monde en mourant sur la croix'.

On notera par ailleurs que (8) ne comporte aucune des caractéristiques des contextes décrits par les logiciens comme opaques. Seule la contradiction incite à interpréter la relative comme opaque.

3.2. *Les états de perception*

Un autre type de contenu fréquemment associé à l'opacité est l'expression de la perception. Notons toutefois que le terme de perception est trop restrictif pour décrire les faits concernés. En effet, comme on va le voir, la perception dont il est question ici n'est pas séparable de la catégorisation. Autrement dit elle comporte toujours une dimension cognitive. Il serait donc plus juste de parler de *phénomène*, au sens philosophique de 'ce qui se manifeste à un sujet de conscience'. TALMY (2000) a habilement résolu ce problème terminologique en forgeant, en anglais, le néologisme de « ception » (hyperonyme de « perception » et « conception »).

Les exemples abondent où ce type de contenu est exploité pour produire un effet d'opacité. En voici quelques illustrations :

(9) [...] il y avait quelqu'un déjà qui était assis là. Tiburius le prit de loin pour une vieille femme comme il s'en trouve toujours d'assises dans les représentations de forêts sur les modèles pour le dessin ; il voyait en effet une blancheur dans le sentier, qui lui semblait être un baluchon. Il marcha paisiblement dans la direction de **la chose**. (A. STIFTER, *Le chemin forestier*, trad. franç. 1943)

(10) Dans un état d'épuisement extrême, les paupières de Caleb se fermèrent. [...] L'image de son frère se dessina devant lui, **la forme** bougeait ses lèvres mais il n'entendait rien. **La silhouette** s'évanouit. (E. ROBINSON, *La chute de la maison Gemins*, 2013)

(11) [Scène de comparution d'une fillette dans une cour d'assises]

A présent, c'est le tour de l'enfant. Elle est propre et gentille ; mais on voit que l'appareil de la justice, ces bancs, cette solennité, l'espèce de trône où sont assis **ces trois vieux messieurs bizarrement vêtus**, que tout cela la terrifie. (A. GIDE, *Souvenirs de la cour d'assises*, 1914)

Les exemples (9) et (10) ont plusieurs points communs : dans les deux cas, il est question de ce que "voit" un personnage, et cette vision est présentée comme incertaine. Les expressions *la chose*, *la forme*, *la silhouette* y sont typiquement opaques. Dans (11), l'usage qui est fait du démonstratif est caractéristique de ce que BÜHLER (1934) appelait la « *deixis am phantasma* », c'est-à-dire une expression produite en l'absence de son référent (pour l'énonciateur) mais visant à refléter ce que perçoit un médiateur (ici, la fillette). De même que dans l'exemple (5), l'adjectif *mystérieux* admettait une lecture opaque, ici ce sont les qualificatifs *vieux* et *bizarrement vêtus* qui concentrent le phénomène de l'opacité.

La perception peut être évolutive. Dans l'exemple suivant, le personnage nommé Frédéric II voit un homme descendre d'un arbre et émerger progressivement des branchages, dévoilant une à une, c'est-à-dire de bas en haut, les différentes parties de son corps et de son vêtement :

(12) Frédéric II était derrière ce buisson depuis peut-être une demi-minute [...], quand le bruit ressembla à celui que ferait quelque chose, ou quelqu'un, ou une bête, un serpent qui glisserait contre des branches, de l'écorce ; et, de la brume comme d'une trappe, se mirent à descendre **un pied chaussé d'une botte, un pantalon, une veste, une toque de fourrure, un homme !** Qui descendait lentement le long des deux mètres cinquante de tronc qui était visible et posa ses pieds par terre. (J. GIONO, *Un roi sans divertissement*, 1949)

3.3. Les attitudes

On entendra par « attitude » tout ce qui relève des jugements de valeur, de l'axiologique, relativement à ce qui est désigné. Les exploitations de ce type de contenu à des fins d'opacité sont également nombreuses.

(13) [Il est question du marathonien Émile Zátopek] On se concerte en haut lieu où l'on tient Émile, c'est certain, pour un phénomène du socialisme réel. Donc il vaut mieux qu'on se le garde, qu'on se l'économise et qu'on ne l'envoie pas trop à l'étranger. Plus il est rare et mieux ce sera. Puis il serait vraiment dommage que sur un coup de tête, à l'occasion d'un de ces voyages il passe comme certains de l'autre côté, **l'immonde côté des forces impérialistes et du grand capital**. (J. ECHENOZ, *Courir*, 2008)

(14) [Un écrivain est interrogé par la police, suite à un crime. Il se plaint des difficultés de son travail] L'inspecteur Décosterd et ses collègues de la Sûreté

se tapotent la tempe de l'index. Ecrivain ! Et nouveau martyr ! On laisse **Poiseau** à son discours. (J. CHESSEX, *Le vampire de Ropraz*, 2007)

(15) « Des canons ! des hommes ! des munitions ! » qu'ils exigeaient sans jamais en sembler las, les patriotes. Il paraît qu'on ne pouvait plus dormir tant que **la pauvre Belgique et l'innocente petite Alsace** n'auraient pas été arrachées au joug germanique. C'était une obsession qui empêchait, nous affirmait-on, les meilleurs d'entre nous de respirer, de manger, de copuler. (L.-F. CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, 1932)

L'expression de l'opacité à travers les attitudes est très souvent associée au discours rapporté, que celui-ci soit objectivement plausible – comme le fait, pour la police, d'appeler *oiseau* un suspect (ex. 14), appellation qui relève pratiquement du stéréotype –, ou qu'il soit attribué à la manière d'une caricature. Les expressions en gras dans (13) et (15) relèvent indiscutablement du registre de la caricature. L'adjectif *pauvre* tel qu'il est utilisé dans le texte de Céline est d'ailleurs fréquent dans ce type d'emploi, au point qu'on peut considérer que l'effet d'opacité qu'il produit est pratiquement lexicalisé.

Il est intéressant de noter qu'on rencontre ce type d'opacité jusque... dans les définitions des dictionnaires ! Voir cette définition, extraite du *Nouveau Petit Robert* (2002) :

(16) CROISÉ – (XII^e) Seigneur qui prenait la croix pour combattre **les infidèles** (⇒ *croisade*).

3.4. Le repérage énonciatif

Au sens habituel, l'expression de « repérage énonciatif » désigne l'ensemble des sélections qui se font sur les expressions de la personne, de la localisation temporelle et de la localisation spatiale, en rapport avec le *ego*, *hic et nunc* de l'énonciation¹⁰. Il y a opacité quand le repérage énonciatif se fait non par rapport à l'énonciateur, mais par rapport à un médiateur. Un cas prototypique est celui où l'énonciateur utilise, comme expression de localisation temporelle à l'intérieur d'une narration, une expression déictique alors qu'une expression anaphorique est attendue. Encore faut-il que ce déictique puisse être attribué à un médiateur. Cette condition est satisfaite dans les exemples suivants :

¹⁰ Cette façon de présenter le repérage énonciatif est quelque peu simplifiée. On sait en effet qu'il existe, outre la personne, le temps et l'espace, également une déixis textuelle et une déixis sociale (cf. LEVINSON 1983).

(17) Il était six heures moins dix, Jean se dit qu'il était tard. **Dans dix minutes** le bruit de la drague cesserait. S'il faisait encore clair, c'est que le printemps était bien arrivé, cette fois. (M. DURAS, *Cahiers de la guerre*, 1943-1949)

(18) La grille de fer du couloir n'était plus fermée et il trouva facilement la galerie par laquelle on l'avait conduit **hier soir** jusqu'à la salle à manger. Mais il n'y avait là aucune porte qui eût pu donner sur d'autres pièces ; on n'y voyait que de vieux placards, pareils à ceux qu'il avait aperçus déjà **la veille au soir** à la lueur de la bougie. (A. STIFTER, *L'Homme sans postérité*, trad. franç. 1978)

(19) [...] le concert est encore un triomphe, encore trois cents mains à serrer, toujours on lui assure qu'on l'aime et parfois qu'il a l'air anglais avant de le traîner en boîte de nuit ou au théâtre d'ombres. Même chose de retour à New York, Carnegie Hall, et puis toujours mondanités en son honneur avec Bartók, Varèse, Gershwin, chez des gens chic sur Madison Avenue qui lui demandent encore, bien sûr, de **nous** jouer quelque chose. (J. ECHENOZ, *Ravel*, 2006)

Comme dans le type précédent, l'opacité est ici souvent associée au discours rapporté, ainsi que le montrent les exemples (17) (cf. *Jean se dit qu'il était tard*) et (19) (*qui lui demandent...*). Dans l'extrait (18), il est intéressant d'observer que la même temporalité est signifiée d'abord par une expression opaque (*hier soir*), reflétant le point de vue du personnage désigné par *il*, puis par une expression transparente (*la veille au soir*). Cet usage de la déixis a fait l'objet de quelques travaux (e.g. VUILLAUME 1993, REICHLER-BÉGUELIN 1997), mais sans qu'il soit systématiquement associé au phénomène de l'opacité.

Le passé épistolaire – qui consiste à décrire avec des verbes au présent les événements concomitants de la réception de la lettre, et avec des verbes au passé les événements concomitants de sa rédaction (type : *en lisant la présente lettre, tu dois penser que j'étais de mauvaise humeur quand je l'ai écrite...*) – n'est rien d'autre qu'une forme opaque instaurant le destinataire en médiateur.

L'usage du déterminant démonstratif va parfois de pair avec ce jeu sur les repérages énonciatifs. Ainsi, dans l'exemple (11) (*l'appareil de la justice, ces bancs, cette solennité, ces trois vieux messieurs...*), les SN démonstratifs se justifient par le fait que du point de vue de la fillette, les bancs, la solennité, etc., sont concrètement présents et font partie de son environnement immédiat. Ici, l'opacité est associée à des contenus qui relèvent à la fois de la perception et du repérage énonciatif.

4. Opacité, mimétisme langagier et autres manipulations

Les exemples analysés jusqu'ici comportent tous un contexte intensionnel ou opaque, au sens quinien du terme : expressions d'attitude propositionnelle, dis-

cours ou pensée rapportés, perceptions rapportées. Il existe cependant des usages de l'opacité (mais est-ce encore de l'opacité ?) qui ne paraissent pas motivés par un transfert de conscience sur un médiateur. Cette situation se présente lorsque l'énonciateur reprend, pour désigner un référent, une expression précédemment attribuée à un personnage dans du discours rapporté. On appellera ce procédé « mimétisme langagier ». En voici quelques illustrations :

(20) Les femmes déclaraient, d'une porte à l'autre : – On n'peut pourtant pas nourrir **ce fainéant** toute l'année. Cependant **le fainéant** avait besoin de manger tous les jours. (G. DE MAUPASSANT, *Le Gueux*, 1884)

(21) En mai 1869, les gens bien de Paris étaient conviés à assister au mariage des petites de Coëtquidan, Angèle et Emilie, « les perruches » comme on les appelait, car elles étaient jumelles.

[Une demi-page plus bas] **Les perruches** avaient la réputation de n'être pas intelligentes. (H. DE MONTHÉRLANT, *Les Célibataires*, 1934)

(22) [Leçon de latin] – Extrêmement intéressant ! s'exclama-t-il en se frottant les mains [...]. Eh bien, **Messieurs** ! Un problème plein de finesse. Voici une bonne occasion de montrer votre agilité intellectuelle. Car si *olleare* donne *ollandus sim*, alors... eh bien, Messieurs, voyons ! **Les messieurs** se taiseaient, accablés. (W. GOMBROWICZ, *Ferdydurke*, trad. franç. 1973)

(23) [Mathilde s'apprête à entrer dans la pièce où travaille Maurice]

MATHILDE, *entr'ouvrant la porte*. – Peut-**on** entrer ?

MAURICE, *se retournant et voyant Mathilde*. – Certainement que l'**on** peut entrer.

MATHILDE. – Bonjour Maurice ! (A. DUMAS, *L'Invitation à la valse*, 1857)

En dépit d'une évidente ressemblance avec les cas précédents, les quatre exemples ci-dessus ont un fonctionnement assez différent. Dans ces extraits, en effet, la motivation de la seconde expression n'est pas de "céder" l'opération de catégorisation lexicale à un médiateur (comme on cède la parole) et, corollairement, d'effacer provisoirement l'énonciateur. Tout au contraire. D'ailleurs, le point de vue du médiateur a déjà été donné dans la première occurrence de l'expression. La fonction de ces expressions est plutôt de mimer ouvertement et de façon ludique une expression du médiateur¹¹. Sans l'antécédent que constitue la première dénomination, il n'y aurait aucun effet d'attribution. Dans (21), l'expression serait d'ailleurs incompréhensible, en raison de son caractère métaphorique. L'extrait (23), avec sa reprise mimétique de *on*, montre que ce procédé peut concerner l'usage

¹¹ De sorte qu'il y a bien ici anaphore, mais cette anaphore est autant dénominationnelle que référentielle. Il en va de même de l'antécédent.

des pronoms. Loin de mettre à l'écart l'énonciateur, ce mimétisme langagier le met au premier plan.

D'autres exemples attestent que la référence opaque ne met pas toujours l'énonciateur en arrière-plan. Voir l'extrait suivant :

(24) [Article annonçant la publication du *Journal* de P. Drieu la Rochelle]
Le *Journal* distille le mépris envers les amis d'hier : Gide, ce « grand impuissant », Aragon, « l'onaniste langoureux », Jouvenel, « ce paltoquet ». [...] Quant à Pétain, ce n'est qu'un « vieux con », « une bourrique du juste milieu ». **Le Christ** n'échappe pas aux invectives. (*Le Monde*, 8.5.1992)

L'interprétation de l'expression *le Christ*, dans la dernière phrase de cet extrait, suppose des connaissances précises concernant l'écrivain Drieu la Rochelle, ses prises de position durant l'Occupation, etc., – faute de quoi le lecteur y verra la désignation d'un nouveau référent ! Il est tout à fait clair cependant que cette phrase n'est qu'un commentaire de celle qui la précède, et que l'expression *le Christ* désigne ici Pétain. L'intérêt de cet exemple est de nous rendre attentifs au fait que c'est toujours, en définitive, l'énonciateur qui manipule les représentations, y compris celles qu'il attribue à un médiateur. Drieu la Rochelle est bien le médiateur de l'expression *le Christ* ; mais la métaphore que constitue cette expression pour désigner « Pétain vu par Drieu » reflète, en tant que figure, le point de vue de l'énonciateur et non celui de Drieu. S'exprime donc ici, de façon indissociable, le point de vue de Drieu sur Pétain et celui de l'énonciateur sur ce point de vue !

5. Bilan : opacité et textualité

Quelle est la contribution de l'opacité à la textualité ? Il semble qu'aucun des deux paramètres habituellement évoqués à propos de la textualité – la cohésion et la cohérence – ne soit véritablement concerné par les faits que nous venons d'examiner, bien que les expressions référentielles opaques soient souvent également anaphoriques – auquel cas elles contribuent à la cohésion à travers l'anaphore.

Nous avons vu qu'une expression opaque fonctionne pour l'interprétant à la manière d'un embrayeur de point de vue : de même que JAKOBSON (1963) voyait dans les déictiques des expressions qui « embrayent » l'énoncé sur l'énonciation, les expressions opaques embrayent le point de vue exprimé par l'énonciateur sur une autre instance (que nous avons appelée « médiateur »). Il en résulte pour le lecteur une sorte de « fenêtre » lui donnant accès au point de vue d'un personnage. Théoriquement, la conséquence de ce fonctionnement devrait être un court-circuitage momentané de l'énonciateur. On a vu cependant que ce n'est pas toujours le cas. Par exemple, quand l'expression opaque est utilisée avec une intention affichée de mimétisme langagier, et en présence de son modèle, cette expression n'est plus du

tout interprétable comme une cession de point de vue. Elle devient un point de vue sur un point de vue.

Intégrer le phénomène de l'opacité dans la problématique de la textualité nécessite d'introduire dans cette problématique, et plus généralement dans celle de l'interprétation, une dimension que les linguistes n'abordent pas souvent – peut-être parce qu'elle est trop "psychologique" à leurs yeux. C'est celle qui touche aux mécanismes de projection et de "participation", voire d'empathie, que toute activité de réception est susceptible de déclencher. Il ne fait pas de doute que ces mécanismes jouent un rôle important dans la réception, quelle que soit la nature du discours ou du texte concerné. Déclenchés par une expression opaque, ils confèrent au texte un relief énonciatif particulier, en multipliant et en diversifiant les subjectivités, donc les points de vue. De plus, dans la mesure où elle est souvent la cause d'ambiguïtés, l'opacité contribue à complexifier les opérations d'interprétation. A cet égard, on peut faire l'hypothèse qu'elle maintient en éveil l'attention de l'interprétant, notamment (i) vis-à-vis des expressions appartenant à l'un ou l'autre des quatre types de contenus décrits plus haut, et (ii) vis-à-vis de toutes les formulations susceptibles d'ouvrir un contexte intentionnel.

Au fond, les expressions opaques sont exposées aux même types de lectures et d'effets de sens que n'importe quelle mention, parole ou pensée rapportées. Selon l'intention dont elles sont investies, selon la manière dont l'interprétant les relie à leur source et à leur rapporteur, elles peuvent être interprétées comme des représentations fidèles du point de vue du médiateur, ou comme des représentations intentionnellement caricaturales ou ironiques.

Références bibliographiques

- APOTHÉLOZ-REICHLER-BÉGUELIN 1995 = DENIS APOTHÉLOZ-MARIE-JOSÉ REICHLER-BÉGUELIN, *Construction de la référence et stratégies de désignation*, in «Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)», 1995, 23, pp. 227-271.
- APOTHÉLOZ-REICHLER-BÉGUELIN 1999 = DENIS APOTHÉLOZ-MARIE-JOSÉ REICHLER-BÉGUELIN, *Interpretations and functions of demonstrative NPs in indirect anaphora*, in «Journal of Pragmatics», 1999, 31, pp. 363-397.
- AUTHIER-REVUZ 2004 = JACQUELINE AUTHIER-REVUZ, *La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène*, in *Le Discours rapporté dans tous ses états*, a cura di JUAN MANUEL LOPEZ-MUÑOZ-SOPHIE MARNETTE-LAURENCE ROSIER, Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 35-53.
- BARCELÓ-BRES 2006 = GÉRARD J. BARCELÓ-JACQUES BRES, *Les temps de l'indicatif en français*, Paris, Ophrys, 2006.
- BORILLO 2012 = ANDRÉE BORILLO, *L'expression de déplacement fictif comme manifestation d'un discours narratif subjectif*, in *Grammaire, lexique, référence*.

- Regards sur le sens. Mélanges offerts à Georges Kleiber pour ses quarante ans de carrière*, a cura di LOUIS DE SAUSSURE-ANDRÉE BORILLO-MARCEL VUILLAUME, Berne, Peter Lang, 2012, pp. 45-58.
- BÜHLER 1934 = KARL BÜHLER, *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Stuttgart, Lucius & Lucius, 1934; Trad. franç., *Théorie du langage. La fonction représentationnelle*, Marseille, Agone, 2009.
- CHAROLLES 2002 = MICHEL CHAROLLES, *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys, 2002.
- CIULLA E SILVA 2008 = ALENA CIULLA E SILVA, *Os processos de referênciã e suas funções discursivas*, thèse de doctorat, Universidade Federal do Ceará, Fortaleza, Brésil, 2008. <www.atilf.fr/IMG/pdf/theses/These_CiullaESilva_Alena_2008.pdf>.
- DESCLÉS-GUENTCHEVA 2000 = JEAN-PIERRE DESCLÉS-ZLATKA GUENTCHEVA, *Enonciateur, locuteur, médiateur dans l'activité dialogique*, in *Les rituels du dialogue*, a cura di AURORE MONOD-BECQUELIN-PHILIPPE ERIKSON, Nanterre, Société d'Ethnologie, 2000, pp. 79-112.
- FILLMORE 1975 = CHARLES J. FILLMORE, *Santa Cruz Lectures on Deixis 1971*, Bloomington, Indiana University Linguistics Club, 1975.
- FREGE 1892 = GOTTLÖB FREGE, *Über Sinn und Bedeutung*, in «*Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik*», 1892, 100, pp. 25-50. Trad. franç., *Sens et dénotation*, in G. FREGE, *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, pp. 102-126.
- FUCHS 1994 = CATHERINE FUCHS, *Paraphrase et énonciation*, Gap-Paris, Ophrys, 1994.
- GALMICHE 1983 = MICHEL GALMICHE, *Les ambiguïtés référentielles ou les pièges de la référence*, in «*Langue française*», 1983, 57, pp. 60-86.
- GENETTE 1972 = GÉRARD GENETTE, *Figures III*, Paris, Seuil, 1972.
- HERINGER 1969 = JAMES T. HERINGER, *Indefinite noun phrases and referential opacity*, in *Papers from the 5th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, a cura di ROBERT I. BINNICK-ALICE DAVISON-GEORGIA M. GREEN-JAMES L. MORGAN, Chicago, University of Chicago, 1969, pp. 89-97.
- JAKOBSON 1963 = ROMAN JAKOBSON, *Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe*, in ROMAN JAKOBSON, *Essais de linguistique générale I*, Paris, Minuit, 1963, pp. 176-196.
- KLEIBER 1979 = GEORGES KLEIBER, *A propos de l'ambiguïté référentielle Transparence/Opacité*, in «*Travaux de linguistique et de littérature*», XVII (1979), 1, pp. 233-250.
- KLEIBER 1981 = GEORGES KLEIBER, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Metz, Centre d'Analyse Syntaxique, 1981.
- LAWLER 1977 = JOHN LAWLER, *Quelques problèmes de référence*, in «*Langages*», 1977, 48, pp. 100-119.
- LEVINSON 1983 = STEPHEN C. LEVINSON, *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

- LYONS 1977 = JOHN LYONS, *Semantics II*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977.
- QUINE 1960 = WILLARD VAN ORMAN QUINE, *Word and Object*, Cambridge, The M.I.T. Press, 1960; Trad. franç. *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion, 1977.
- RABATEL 2003 = ALAIN RABATEL, *Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue représenté aux discours représentés*, in «Travaux de linguistique», 2003, 46, pp. 49-88.
- REICHLER-BÉGUELIN 1997 = MARIE-JOSÉ REICHLER-BÉGUELIN, *Le repérage spatio-temporel dans le discours rapporté : remarques sur les règles et les emplois*, in *Espace et temps dans les langues romanes*, a cura di KRZYSZTOF BOGACKI-TERESA GIERMAK-ZIELIŃSKA, Varsovie, Institut de Philologie romane de l'Université, 1997, pp. 137-150.
- RUSSELL 1905 = BERTRAND RUSSELL, *On denoting*, in «Mind», XIV (1905), 4, pp. 479-493.
- TALMY 2000 = LEONARD TALMY, *Fictive motion in language and "ception"*, in LEONARD TALMY, *Toward a Cognitive Semantics*, vol. 1, chap. 2, Cambridge, The MIT Press, 2000, pp. 99-175.
- VUILLAUME 1993 = MARCEL VUILLAUME, *Le repérage temporel dans les textes narratifs*, in «Langages», 1993, 112, pp. 92-105.